

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1552)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 12

présenté par

M. Paul, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Assurance maladie)

ARTICLE 4

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« ce dernier »

les mots :

« l'organisme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.